

**PROCÈS-VERBAL
34^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS
D'HYDRO-QUÉBEC**

**TENUE LE 8 MAI 2019
Hôtel Universel, Montréal**

1. Mot de bienvenue

Mme Monique Allaire, présidente du territoire Montréal, se fait un plaisir d'accueillir les participants à la 34^e édition de l'Assemblée générale annuelle de l'APRHQ. Elle remercie les membres de leur présence et, après avoir précisé quelques éléments de logistique entourant la journée, elle souhaite à tous une excellente rencontre.

Pour sa part, M. Pierre Gagné, président de l'APRHQ, apprécie l'accueil chaleureux des membres du territoire Montréal et se dit heureux du nombre de participants, ce qui démontre un intérêt des plus encourageants.

2. Constat du quorum

M. Pierre Gagné explique que, selon les règlements de l'Association, le but de la réunion est de présenter les faits saillants et les états financiers de l'année écoulée, d'élire les administrateurs et de nommer les vérificateurs ainsi qu'approuver les modifications aux règlements, s'il y a lieu, pour le prochain exercice. Après avoir vérifié auprès de Mme Pierrette Bernier, secrétaire de l'association, il annonce que nous avons quorum pour tenir cette assemblée générale.

2.1 Nomination d'un président d'assemblée

À titre de président de l'Association, et selon le règlement interne M. Pierre Gagné propose de nommer M. Claude Tougas au poste de président d'assemblée. Cette proposition est appuyée par M. Raymond Godbout et **adoptée à l'unanimité**. M. Tougas accepte d'assumer ce rôle et il précise que Mme Pierrette Bernier agira à titre de secrétaire de la réunion, selon l'article 4.8 du règlement interne.

3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Pierrette Bernier fait la lecture de l'ordre du jour qui a été envoyé à tous les membres en règle par l'entremise du journal Action, édition décembre 2019. L'approbation de l'ordre du jour est proposée par Mme Marie-Françoise Marchis-Mouren. **Adopté à l'unanimité**.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 mai 2018

4.1 Le président d'assemblée propose l'exemption de lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2018. M. Aimé Beauchesne propose l'adoption de cette recommandation. **Adopté à l'unanimité**.

4.2 L'adoption du procès-verbal, tel que rédigé, est proposée par M. Yves Savoie. **Adopté à l'unanimité**.

5. Rapport de la présidence

En premier lieu, M. Pierre Gagné souligne la présence de M. Aimé Beauchesne et de sa conjointe Mme Guylaine Papineau. Il remercie M. Beauchesne pour toutes ses années consacrées à l'Association et pour l'héritage positif qu'il a laissé au sein de l'organisation. Subséquemment, il présente les membres du Conseil d'administration ainsi que l'agente de bureau, Mme Edith Guérette, qui collabore étroitement avec les membres du conseil d'administration à satisfaire l'ensemble des membres.

M. Gagné rappelle la mission de l'APRHQ, soit : « *Promouvoir et défendre les droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires de rentes, valoriser l'apport des retraités dans la société et préserver la qualité de vie des retraités* ». Il insiste sur le fait que cette mission fonctionne essentiellement grâce à l'engagement personnel de ses nombreux membres bénévoles.

Bilan de l'année 2018

M. Gagné informe les participants des faits marquants de l'année 2018 :

- **Des efforts constants pour maintenir et améliorer la qualité des communications et des services aux membres**
 - L'équipe **Communications** publie quatre numéros par année du Journal **Action**, tiré à 10 200 exemplaires et aussi disponible en format électronique. Le sachet de plastique a été abandonné, éliminant ainsi 40 000 déchets par année.
 - Le site *aprhq.qc.ca* constitue un moyen de communication de plus en plus privilégié. Il a été visité 15 800 fois en 2018.
 - Les membres du comité Avantages sociaux ont apporté du soutien à plus d'une centaine de personnes pour résoudre des cas principalement reliés à la Croix-Bleue.
- **La collaboration accrue avec les associations territoriales**
 - En étroite collaboration avec les associations territoriales, nous avons diffusé 22 conférences réparties dans tout le Québec, avec une participation totale de 1 850 personnes. Ce genre d'activité est de plus en plus populaire auprès de nos membres.
 - **Partenariats et services aux membres** L'APRHQ cherche à conclure ou maintenir des partenariats avantageux pour ses membres. Cette année, l'APRHQ a partagé avec les associations territoriales une partie de la ristourne transmise par La Capitale Assurance.
 - Les membres peuvent maintenant adhérer gratuitement à la Coop Hydro-Québec
- **La poursuite de la promotion et défense des droits.**
 - L'APRHQ rencontre régulièrement les représentants d'Hydro-Québec pour discuter et nous informer mutuellement sur des sujets qui touchent les retraités, tels les programmes d'avantages sociaux et le régime de retraite.
 - De plus, par sa participation à l'Observatoire de la retraite, l'Association continue de suivre l'évolution des régimes de retraite. À ce sujet, Pierre Gagné rassure les participants en précisant que le projet de loi fédérale C-27 n'a aucun impact sur les retraités d'Hydro-Québec.

Objectifs et stratégies de l'Association pour l'année à venir :

- **Poursuivre les travaux pour la mise en place d'une base de données Web des membres** en collaboration avec les associations territoriales.
- **Élaborer le plan stratégique 2020-2023.** Les résultats du sondage tenu en mars 2019 auquel 2075 membres ont répondu, fournissent des pistes pour le futur. Quatre-vingt-onze pour cent des répondants se sont dits satisfaits de l'association et nous avons sondé l'intérêt pour de nouvelles actions possibles
- **Assurer la pérennité de notre organisation** en recrutant de nouveaux bénévoles.

6. Présentation des états financiers se terminant le 31 décembre 2018

Selon les règles de l'Association, M. Jean Goyer, trésorier, dépose aux membres les états financiers. Ceux-ci présentent fidèlement la situation financière de l'Association ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé au 31 décembre 2018 selon les principes comptables généralement reconnus. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration lors de la réunion régulière tenue le 17 avril 2019. Notre association est en excellente situation financière. Elle entend utiliser une partie des surplus au bénéfice de ses membres tout en conservant une marge de manœuvre financière pour les imprévus.

7. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2019

M. Jean Goyer propose « *d'engager les services de la firme comptable Gosselin & Associés inc. pour la mission d'examen des états financiers de l'APRHQ pour l'année 2019* ». Cette recommandation est appuyée par Mme Francine Tourangeau et **adopté à l'unanimité**.

8. Élection des administrateurs

Après avoir expliqué le mode de fonctionnement du renouvellement des postes d'administrateurs au sein du Conseil d'administration, M. Raymond Champoux, président du comité de mise en candidature, précise que conformément au Règlement interne, le nombre de candidatures reçues étant inférieur au nombre de postes à combler au sein du Conseil d'administration, il n'y a pas lieu de procéder à des élections cette année. Un poste d'administrateur reste vacant. De plus il précise qu'une bonne façon de s'intégrer à la mission de l'association est de participer aux travaux des différents comités; il invite donc les membres à manifester leur intérêt pour l'avenir

9. Modifications aux Règlement interne

M. Claude Tougas invite M. Michel Bergeron à fournir à l'assemblée toutes les informations pertinentes faisant état des modifications au règlement interne qui ont été approuvées par le CA le 5 décembre 2018 et qui doivent être entérinées par l'assemblée. Le libellé des articles se lira donc de la façon suivante :

- **Article 10.1 — Fonctions - Comité de Mise en candidature** : « *Le comité de Mise en candidature a pour fonction de recommander des candidats au poste d'administrateur lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association tout autant que lors du remplacement d'un poste d'administrateur devenu vacant. Il prend note des directives du Conseil d'administration concernant le profil recherché des candidats et fait ses recommandations quant au choix de certains candidats. Il tient également à jour une banque de candidats intéressés à s'impliquer au sein de l'APRHQ et fournit au besoin des références aux responsables des différents comités.* » M. Ronald Girard appuie cette recommandation. **Adopté à l'unanimité.**
- **Article 10.2 — Constitution du comité – Comité de Mise en candidature** : « *Le comité de Mise en candidature est composé de trois personnes, dont un responsable qui est membre du CA et de deux autres membres de l'Association* » Mme Ghislaine Lauzon appuie cette recommandation. **Adopté à l'unanimité.**

10. Période de questions

Le fait d'avoir eu une période de questions plus longue qu'habituellement a permis aux retraités de s'exprimer plus librement et de nous apporter des points de réflexion intéressants, entre autres sur les sujets suivants : *l'environnement, la loi 27, la Croix Bleue, le bénévolat des jeunes retraités, le respect de toutes les générations de retraités*. Tous ces points de vue ainsi que les éléments soulevés lors du dernier sondage effectué auprès des membres seront partie intégrante des projets futurs et apporteront une valeur ajoutée au plan stratégique 2021-2023.

Cet intérêt des membres, ainsi que leur participation à l'assemblée générale annuelle, procurent un signal d'encouragement à poursuivre le développement et la croissance de l'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Suzanne Beauclair, appuyé par M. Robert Brunette. L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée, M. Claude Tougas, accepte la proposition de Mme Beauclair et lève l'assemblée à 12h00.

Informations générales

- Suivant la levée de l'assemblée, les membres du CA se sont réunis et ont formé, par élection, **le comité exécutif 2019-2020 de la façon suivante :**

Président : *Pierre Gagné*

Vice-président : *Michel Bergeron*

Trésorier : *Jean Goyer*

Secrétaire : *Pierrette Bernier*

Administrateur : *Marie-Andrée Cournoyer*

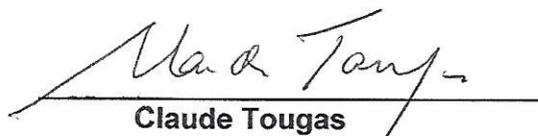
Administrateur : *Jean-François Poliquin*

- **Participants à l'assemblée 2019: 213 membres**

La Grande	3	Matapédia	1	Montréal	96	Aucun territoire	1
Laurentides	8	Mauricie	11	Saguenay	11		
Manicouagan	2	Montmorency	28	Richelieu	52		



Pierrette Bernier
Secrétaire de l'assemblée



Claude Tougas
Président de l'assemblée

/pb
Le 16 mai 2019.